



## **ACHAT DU LOCMARIA**

Monsieur le Président,

Face aux épisodes malheureux qui ont touché (et touchent encore) la desserte maritime en passagers de l'île de Miquelon-Langlade, vous proposez que la Collectivité prenne en charge la gestion de ce service public.

Sur ce point précis - soit la mise en place d'un service public - nous sommes d'accord avec vous, même si pour notre part, nous irions plus loin, puisque nous prôtons depuis près de 5 ans maintenant la mise en place d'un véritable service public Etat/Collectivité pour la desserte en fret et passagers de l'Archipel, tant pour l'inter-îles que pour l'international. Mais nous reviendrons sur cet aspect des choses un peu plus loin lors de cette réunion.

Donc, pour pallier à la panne du navire ATLANTIC JET et à la défection du navire ARETHUSA pour desservir Miquelon, vous nous demandez l'autorisation de signer le contrat d'achat du navire LOCMARIA avec le Conseil Général du MORBIHAN.

Pour se forger une opinion sur les dossiers qui nous sont présentés en séance officielle, nous avons l'habitude, avec ma collègue Annick GIRARDIN, de tenter de recueillir un maximum d'informations auprès des personnes compétentes (quelles soient ici sur l'archipel ou hors du Territoire) pour arriver au final à nous déterminer de façon la plus objective possible.

Pour ce dossier bien particulier, c'est ce que nous avons fait, même si les aspects techniques et réglementaires sont particulièrement ardues et complexes.

Après avoir pris l'attache de capitaines et surtout de mécaniciens d'armement oeuvrant sur la façade Atlantique métropolitaine, après avoir sollicité les conseils et les avis d'experts maritimes, après avoir longuement discuté avec des responsables maritimes qui connaissent ce navire, force est de constater que l'achat du LOCMARIA tel que vous le prévoyez est loin de nous enthousiasmer.

Je m'explique,

### **Sur la forme du contrat :**

Pour l'achat de ce navire vous avez privilégié ce que l'on appelle dans le jargon maritime « As is, where is » c'est à dire « en l'état ». Cette procédure ne permet aucun recours après l'achat et tout reste à la charge de l'acheteur en cas de vices cachés, avec les surprises que cela peut comporter quand il y a des antécédents et surtout quand il n'y a pas « d'historique du navire » pour vérifier si les entretiens des différents matériels et moteurs ont bien été réalisés en temps et en heure.

La procédure la mieux adaptée pour l'achat d'un tel navire de 10 ans d'âge, avec des technologies aussi pointues, mais aussi si fragiles, aurait été le « full terms » où, dans ce cas, l'acheteur dispose de « l'historique du navire » avec tous les certificats et visites à jour, donc garantie par les bureaux de vérification.

C'est un choix, ou plutôt un pari, mais pour un bateau de 10 ans avec des techniques pointues, mais je le répète, fragiles, cela nous semble un pari risqué.

#### Sur le fond et l'achat de ce navire :

Vous nous précisez que le LOCMARIA sera acheté par la Collectivité pour 1 900 000 euros et que les divers travaux d'homologation, la mise en état, le courtage et le rapatriement de ce navire devraient coûter environ 1 100 000 euros de plus, pour une dépense globale de 3 Millions d'euros.

D'après les informations dont nous disposons, les frais de transport pour convoier un tel navire sur l'Archipel devraient tourner autour de 200 à 250 000 euros. Le LOCMARIA ne semble pas avoir de système anti-roulis, ni de chauffage, ni de casiers à bagages ou pour le petit fret, ni d'un espace conçu et aménagé spécialement pour les évacuations sanitaires. Ces travaux, entrent-ils dans l'enveloppe prévue pour la mise en état ? C'est une question qui mérite de s'y attarder car selon nos informations le million cent d'euros prévu à cet effet semble largement sous-estimé.

Pour éclaircir ce sombre tableau, je me dois de préciser que les différents responsables et techniciens que nous avons contactés nous ont assuré que l'état du bateau était globalement correct.

Mais il y a un « hic » et de taille, je veux parler des moteurs du LOCMARIA.

Il faut savoir que le nombre d'heures de navigation du LOCMARIA (lié à la visite décennale obligatoire) fait qu'en 2010 les moteurs devront subir une révision globale (que l'on appelle dans le jargon maritime la « révision W6). Ce type de révision complète se fait après dépose des moteurs et devra être faite obligatoirement en Métropole à un coût très élevé qui peut atteindre jusqu'à 500 000 euros par moteur (soit en l'occurrence, 1 million d'euros, puisqu'il y a deux moteurs). Cette révision prend jusqu'à 2 mois minimum de délai, mais sera obligatoire en 2010. L'idéal, nous a-t-on dit, serait de faire cette révision avant sa venue dans l'Archipel, mais cela reculerait d'autant l'arrivée du bateau. Dans le cas contraire, il faudra prévoir une absence ou un arrêt de ce navire pendant plusieurs mois en 2010. Cette révision est d'autant à craindre qu'il semble, toujours selon les techniciens, que les entretiens sur ce navire n'ont pas été faits de manière régulière.

Au-delà de la consommation importante et de la pollution des moteurs, c'est la question de leur âge et de leur fragilité mais aussi de leur prochaine et indispensable révision qui préoccupent nos interlocuteurs.

Avez-vous pris en compte ces données, Monsieur le Président, et les frais supplémentaires qu'ils engendreront inéluctablement ?

Je me devais de vous présenter le résultat des différents entretiens que nous avons eus sur ce dossier même s'ils ne sont pas réjouissants. Mais vous comprendrez bien que nous ne pouvions passer sous silence ces informations. Nous sommes, comme vous, soucieux que l'île de Miquelon-Langlade soit desservie dans de bonnes conditions et de façon

régulière. Nous sommes également soucieux des finances de la Collectivité et par extension, du porte-monnaie des st-pierrais et des miquelonnais.

Lorsque j'ai eu connaissance de toutes ces critiques et observations (et encore j'ai mis de côté certains propos encore moins flatteurs), je vous avoue que je ne savais trop comment vous présenter les choses, de peur d'apparaître comme l'éternel empêcheur de tourner en rond. Mais très sincèrement, je ne vous relate ici que les remarques et informations que l'on nous a communiquées, et rien de plus !

Au vu des ces différents éléments, l'opération d'achat du LOCMARIA par la Collectivité nous semble précipitée et bien hasardeuse. D'autant que le Conseil territorial deviendrait propriétaire d'un navire, qu'à mon avis, il aura bien du mal à revendre par la suite.

Il me vient alors une question, Monsieur le Président : avez-vous étudié tout simplement la possibilité de reconduire pour 2 ans le dispositif ATLANTIC JET mis en place jusqu'à date, puisque, selon son armateur, ce navire sera opérationnel au mois de Mars prochain ?

Merci pour votre attention.  
Yannick CAMBRAY  
Conseiller territorial